

Question orale de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**Les perspectives 2022 pour la liaison Tihange-Strée-Tinlot**

Monsieur le Ministre,

En juin dernier, le Comité d'Acquisition d'Immeubles (CAI) avait affirmé sa volonté de terminer les expropriations indispensables à la poursuite et la finalisation de la liaison Tihange-Strée-Tinlot pour la fin de l'année 2021. Monsieur le Ministre, avez-vous encouragé votre administration à enclencher un dialogue avec le CAI dans l'optique de réaliser des expropriations? Dans l'affirmative, qu'en ressort-il et les expropriations ont-elles pu être réalisées?

En outre, nous avons appris en juillet 2020 que le permis concernant l'ensemble de la liaison était périmé et non prolongeable. Il s'avère qu'après vérification avec votre administration, le dossier préparé a dû être remanié pour une question, je cite, « *de qualité et de quantité de documents établis par le bureau d'étude* ». Cela a retardé l'avancement des travaux. Néanmoins et selon vos dires au début de l'été, « *le dossier est à présent en ordre et a repris son cours* ».

Monsieur le Ministre, avant de dresser un état des lieux de ce chantier, quelles décisions avez-vous prises afin de pouvoir débiter les travaux en 2022 comme vous l'aviez annoncé? Dans le cas où le permis unique est obtenu, confirmez-vous que ces travaux ont bel et bien débuté?

Il s'agit d'un dossier important pour le Condroz liégeois et la vallée Mosane, d'un point de vue économique pour les entreprises mais également d'un point de vue mobilité pour l'ensemble des habitants et des travailleurs de la région.

Je vous remercie.

## La réponse du Ministre

Comme j'ai déjà pu le dire devant cette commission, j'accorde une grande importance à ce dossier qui a été initié il y a 20 ans déjà comme vous le disiez et je suis bien déterminé à le faire aboutir lors de cette législature.

Mon administration a bien des contacts réguliers avec le comité d'acquisition d'immeubles, pour ce dossier et de nombreux autres. Elle a d'ailleurs, avec mon cabinet, rappelé au directeur du Comité d'acquisition l'existence d'un visa de 2019 pour les expropriations de la liaison.

Cependant, c'est bien ce service, qui ne dépend pas de mes compétences, qui est à la manœuvre et, malgré l'insistance de mon administration, nous avons peu de prise sur l'avancement de leurs travaux.

D'un dernier contact récent, nous venons d'apprendre que les expropriations devraient être réalisées pour la fin du premier semestre 2022. Étant donné ces dernières nouvelles, je compte envoyer un courrier à mon homologue en charge des Finances afin d'attirer son attention sur cet important dossier.

Pour ce qui concerne le permis d'urbanisme, mon administration ne l'a pas encore obtenu, et espère l'obtenir au printemps de cette année. L'échéance est fixée à la fin avril, mais, au vu de l'application du décret Voirie, le délai pourrait être prolongé du temps nécessaire au conseil communal pour prendre sa décision.

Tout comme vous et mon administration, je déplore les lenteurs récurrentes de ce dossier et j'espère toujours que les travaux débiteront en 2022 encore. En tout cas, ils commenceront sans délai dès que le SPW MI sera en possession des emprises.